Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 578f06
Tel: +33 (0)3 88 41 25 60
Fax:+33 (0)3 88 41 39 11
pressunit@coe.int
internet: www.coe.int/press

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

« La protection des enfants contre la violence n'est pas négociable », a indiqué la Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe aux Nations unies.

New York, 11.10.2006 - « La protection des enfants contre la violence n'est pas négociable », a indiqué la Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe, Maud de Boer-Buquicchio, présente à l'Assemblée générale des Nations unies à New York.

Une étude importante du Secrétaire général des Nations unies sur la « Violence à l'égard des enfants », menée par le professeur Paulo Pinheiro, et à laquelle le Conseil de l'Europe a substantiellement contribué pour la zone Europe, est présentée à l'Assemblée générale des Nations unies. Cette étude est essentielle pour l'adoption d'une nouvelle résolution des Nations unies qui traite de la violence envers les enfants, ainsi que les moyens et façons de les prévenir et de les combattre.

« Je souhaite que l'Europe devienne un espace libre de toute punition corporelle », a déclaré la Secrétaire générale adjointe qui s'oppose à tout effort de dillution du langage de cette résolution.

« Les enfants ne sont pas des demi personnes avec des demi droits », a-t-elle déclaré. La résolution finale doit établir une base importante pour toute action visant à défendre les enfants vis-à-vis toute forme de violence.

"Nous sommes prêts à jouer notre rôle en Europe en contribuant à la mise en oeuvre des recommandations de l'étude », a déclaré la Secrétaire générale qui soutient également la nomination d'un Représentant spécial des Nations unies pour la violence à l'égard des enfants, d'aider à canaliser et à coordonner les efforts, de surveiller l'évolution des progrès et d'inciter à plus d'action dans le domaine de la violence à l'encontre des enfants.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.